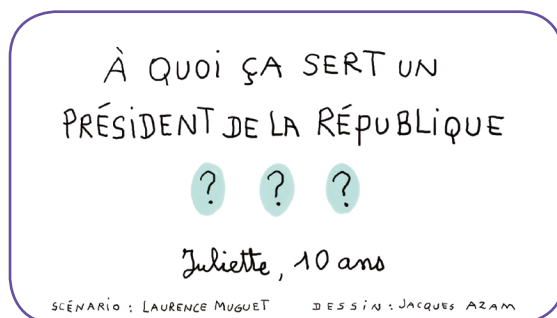


À quoi ça sert un président de la République ?

Support de débat : la vidéo 1jour1question

UN PARCOURS
PÉDAGOGIQUE
EN ECM



→ www.1jour1actu.com/info-animee/a-quoi-ca-sert-un-president-de-la-republique

→ INTRODUCTION

Aux mois d'avril et de mai 2017 se déroulent les élections présidentielles.

Que doit savoir un élève de cycle 3 sur le sujet et que doit-il comprendre ?

Ce débat doit permettre d'approfondir les conditions de la démocratie représentative.

L'élève va apprendre les conditions de l'élection, comprendre comment le président de la République exerce son mandat. Les notions de séparation des pouvoirs doivent être explicitées et illustrées par des exemples.

Pour comprendre le rôle d'un président de la République, l'élève doit savoir à quel niveau le Président décide, seul ou avec son gouvernement, et quels sont les pouvoirs qui ne lui appartiennent pas.

Le principe de la séparation des pouvoirs doit être expliqué :

Un travail de documentation effectué par groupes peut permettre de le définir : à l'issue de cette recherche, les élèves réalisent une affiche qu'ils peuvent illustrer avec des photos, des documents historiques.

Des savoirs :

➤ **Le pouvoir exécutif** dans un régime présidentiel est détenu par le chef de l'État.

- Il dirige la force publique : la police.
- Il dirige la force militaire.
- Il dirige les services publics.
- Il dirige la diplomatie et négocie les traités.
- Il nomme les fonctionnaires.
- Il édicte les règlements.

➤ **Le pouvoir législatif est**, dans le droit constitutionnel français, traditionnellement détenu par une ou plusieurs chambres parlementaires. Sous la V^e République le pouvoir législatif est détenu par le Sénat et l'Assemblée nationale mais également par le peuple français lors de la mise en œuvre d'un référendum.

➤ **Le pouvoir judiciaire** permet de contrôler l'application de la loi. Il sanctionne son non-respect. Le pouvoir exécutif est confié aux juges et aux magistrats. Ce sont les textes de loi qui leur permettent de faire appliquer la loi.

SAIS-TU À QUOI SERT UN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ?

L'ensemble des débats de ce parcours citoyen est complémentaire. Chaque vidéo cible les savoirs à posséder, et, de ce fait, oriente ensuite l'échange.

Vous pouvez envisager de faire des allers-retours, de compléter au fur et à mesure du parcours d'apprentissage les représentations des élèves.

Gardez en mémoire leurs propositions, elles vont, au fil de la découverte de ce parcours citoyen, s'enrichir de la parole des élèves.

Exemple de réflexions mises en mémoire au cours d'une liaison école collège CM2/6^e à l'issue du visionnage du film :

ET VOUS, SAVEZ-VOUS À QUOI SERT UN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ?

- C'est le chef, il décide de tout.
- Non, il décide de faire la guerre ou pas, c'est parce qu'il a le pouvoir exécutif.
- Il nomme son Premier ministre.
- Il a un Premier ministre qui l'aide et qui dirige les autres ministres (le gouvernement).
- Il va dans les autres pays pour vendre des avions ou des bateaux.
- Le Président en démocratie, il peut décider de la guerre ou pas.
- Oui, c'est vrai, il a le pouvoir exécutif.
- Il sert à faire de la publicité pour la France à l'étranger.
- Il habite à l'Élysée.
- Pour se présenter aux élections il faut qu'il ait 500 signatures de maires.
- Des fois, il n'est pas élu au premier tour, alors il faut revoter pour les deux candidats qui restent.
- Et quand il est élu il gouverne 5 ans.
- Il peut se présenter plusieurs fois.
- Le Premier ministre habite à Matignon.
- Mon père m'a dit que quand les politiques parlaient ils parlaient parfois la langue de bois.
- Pour se présenter comme président de la République il faut avoir 18 ans, être majeur.
- À mon avis, c'est important de voter, parce que l'on peut dire notre choix. Sinon, ensuite, si ça ne nous plaît pas faut pas se plaindre.
- Les jeunes devraient voter davantage parce que c'est leur avenir l'élection du Président.

ET VOUS ?

Que savent vos élèves ? Qu'ont-ils compris ? Que doivent-ils apprendre ?

Prenez note, faites remonter les idées sur www.milanpresse.com/les-enfants-pour-la-cite

→ LES OBJECTIFS DU DÉBAT – LES TEXTES OFFICIELS

Le débat que nous vous proposons est destiné à apporter à l'élève les connaissances relatives aux conditions du vote et de l'élection, et au rôle que joue le président de la République dans la nation.

Les objectifs sont ici encore de former un citoyen. L'objectif principal de la démarche est de donner à l'élève la possibilité de comprendre qu'il est un enfant engagé dans la cité, et qu'il construit petit à petit sa citoyenneté.

Les compétences suivantes en éducation civique et morale sont ici plus spécifiquement abordées :

➤ L'étude du droit et de la règle : principes pour vivre avec les autres

Reconnaître les principes et les valeurs de la République et de l'Union européenne.

- Les principes de la démocratie représentative en France et en Europe.

Reconnaître les traits constitutifs de la République française.

- Le vocabulaire des institutions.

➤ Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.

- La participation démocratique.
- Le vote.
- Les acteurs locaux et la citoyenneté.

➤ L'engagement : agir individuellement et collectivement

Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.

- La participation démocratique.
- Le vote.



→ COMMENT PROCÉDER ? UNE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE :

+ ÉTAPE 1 : FAIRE ÉMERGER LES REPRÉSENTATIONS INITIALES

- Susciter l'intérêt.
- Amener l'élève à se poser des questions.

Déroulement

Annoncer le titre de la vidéo.

Deux possibilités :

En individuel : Chaque élève écrit une ou deux phrases, qui s'appliquent au sujet qui va être développé. L'élève peut aussi noter les questions qu'il se pose. Les élèves qui le souhaitent lisent ensuite leurs écrits à la classe. La classe échange sur ce qu'elle sait sur le sujet.

En groupe : Le groupe échange sur le sujet, un secrétaire prend note des propositions. Chaque groupe expose ensuite à tour de rôle à la classe les hypothèses, remarques, premières représentations.

L'enseignant note au tableau les mots-clés proposés par les élèves, les idées et les questions qu'ils soulèvent. Ces éléments seront ensuite vérifiés lors du visionnage.

+ ÉTAPE 2 : VISIONNAGE DE LA VIDÉO

- Découvrir la vidéo.
- Répondre aux premières questions posées.
- Faire émerger le thème du débat.

Pour rendre la situation de découverte plus dynamique, proposer le visionnage en petits groupes, avec une synthèse en groupe classe.

Quel que soit le dispositif choisi :

Déroulement

- Premier visionnage : découverte du film. Les élèves regardent, écoutent, essaient de comprendre quel sujet traite la vidéo.

En groupe classe : premier échange, retour sur les questions posées à l'étape 1.

- Second visionnage : approfondissement du sujet. Les élèves prennent des notes, relèvent des mots-clés complémentaires.

Vous pouvez proposer une grille d'analyse de la vidéo que les élèves remplissent au cours du visionnage ou à l'issue de celui-ci : cet écrit constitue ensuite un support mémoire. Il permet de mettre en évidence les idées clés. Il permettra d'élaborer de premiers arguments.

Titre de la vidéo :

De QUI ?

De QUOI s'agit-il ?

Où est-ce que ça se déroule ?

Quand ça se déroule ?

Mots difficiles

Mots-clés

Questions posées par la vidéo

Tonalités des dessins (plusieurs possibles)

Phrase qui conclut la vidéo

ET TOI, QU'EN PENSES-TU ?

ÉCRIS 4 arguments pour t'aider à défendre tes idées :

1-

2-

3-

4-

Quel est le dessin qui te marque le plus ? Quelle est sa tonalité ?

Quel est le dessin qui selon toi explique le mieux le sujet ? Ou le conclut ?

+ ÉTAPE 3 : ACCOMPAGNER ET CONTRÔLER LA COMPRÉHENSION DE LA VIDÉO

Afin d'aborder la compréhension des éléments de réponse apportés par la vidéo, vous pouvez proposer par groupes aux élèves de la classe le quiz suivant :

Ce questionnaire peut être effectué avant le visionnage de la vidéo, il constitue alors une évaluation diagnostique : il peut ainsi permettre aux élèves de mesurer l'écart entre leurs connaissances initiales et les savoirs exacts. Si vous choisissez de le proposer après, il peut faire office de support de vérification de la compréhension de la vidéo.

Dans les deux cas, il permet ensuite d'accompagner la conduite du débat en ancrant la connaissance et la compréhension des mots du vocabulaire et leur mise en mémoire.

1 - Trouve un signe de la démocratie :

- une année dure 365 jours
- le peuple peut avoir des vacances
- le peuple choisit ses chefs

2 - Quelle est la date de création de la V^e République ?

- 1968
- 1955
- 1958

3 - C'est quoi la Constitution ?

- c'est un texte qui définit les apprentissages à l'école
- c'est un texte qui définit le rôle du Président et de son gouvernement
- c'est un texte écrit à la Révolution française

4 - Pour combien de temps un Président est-il élu ?

- 5 ans
- 6 ans
- 7 ans

5 - Mais à quoi sert un Président ?

- à servir tous les Français
- à s'assurer que personne n'attaque le pays
- à s'assurer que les lois votées sont appliquées
- à établir un code de la route que tout le monde respectera

6 - Quelles sont les deux grandes assemblées qui votent les lois ?

- le ministère de l'Agriculture
- le Sénat
- l'Assemblée nationale

7 - Qu'est-ce que choisit le Président ?

- les maires des grandes villes
- son gouvernement
- son Premier ministre

8 - Qui élit les sénateurs ?

- mes parents, moi quand je serai majeur
- les députés
- les grands électeurs

9 - De quoi le Président est-il le chef ?

- des armées
- des électeurs
- des médecins

10 - Quel rôle doit-il jouer à l'étranger ?

- il représente les Nations unies
- il représente l'Europe
- il représente la France

11 - Est-ce que le Président peut faire ce qu'il veut ?

- oui car il a tous les pouvoirs
- non car il doit réfléchir
- non car il doit respecter la Constitution

12 - À quoi sert la Constitution ?

- à encadrer le rôle du Président
- à obliger chacun à respecter les lois
- à poser un cadre qui doit être respecté

13 • Le Président a-t-il un rôle à jouer avec les autres chefs d'État ?

- non, il doit simplement respecter la Constitution
- oui, car la France fait partie de l'Europe

14 • Quand a lieu la prochaine élection présidentielle ?

- dimanche 23 avril 2017
- dimanche 17 mai 2017
- dimanche 23 mai 2017

À l'issue de cette étape, stabiliser la question qui va faire l'objet du débat.

Faire définir les mots-clés proposés (ou certains mots-clés choisis de manière prioritaire par les élèves) : cette activité peut être conduite par groupes, les mots-clés sont répartis. Les élèves disposent d'un dictionnaire. La définition de ces mots est également notée sur *paper board* ou TBI afin qu'elle soit visible au cours du débat par l'ensemble de la classe.

Définition des mots-clés du débat :

L'explication de ces mots, qui sont entendus dans le film, est indispensable : **un élève ne peut pas comprendre une idée, un concept, puis défendre les valeurs et les enjeux qui y sont attachés s'il ne comprend pas les mots qui s'y appliquent.**

Les mots du débat qui définissent le rôle et les conditions de l'élection d'un président de la République en France : démocratie – droit de vote – V^e République – La Constitution – élire – voter – servir – pouvoir exécutif – chef des armées – pouvoir législatif – pouvoir judiciaire – Assemblée nationale – Sénat – mandat – gouvernement – Premier ministre – lois – contrôle du respect des lois – élection

Les mots qui sont contraires aux rôles et aux conditions de l'élection d'un président de la République en France : pouvoir absolu – dictature – privation du droit de vote – arbitraire – tyrannie – totalitarisme – despotisme – fascisme – non-respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen – torture – dénonciation – contrôle de la presse – prison – commander – répression – censure...

En option

Faire interpréter les dessins qui accompagnent la voix. Écrire de courtes phrases qui expliquent les visées de l'illustrateur : Que veut-il nous dire ? Pourquoi a-t-il choisi ce dessin ? Quelle est la tonalité créée par le dessin ? Relever les tonalités les plus simples :

- comique (humoristique)
- ironique
- tragique
- pathétique
- didactique
- oratoire

Les différentes tonalités peuvent faire l'objet d'une étude en réseau : ces connaissances peuvent être transférées aux textes littéraires.

Faire exprimer des émotions. L'étape précédente peut accompagner la question suivante posée aux élèves : Toi, que ressens-tu lorsque tu réfléchis à ce sujet ? Quelles émotions exprimes-tu ? Quelques émotions de base :

- La joie
- La tristesse
- La colère
- Le dégoût
- La peur
- La surprise
- Le mépris...

Faire illustrer certains arguments, certaines idées. En prenant pour modèle les dessins de Jacques Azam, demander aux élèves d'illustrer un mot-clé, un argument qui possède pour eux de l'importance. Les dessins comportent des bulles, des légendes. Afficher les dessins réalisés.

+ ÉTAPE 4 : DÉROULEMENT DU DÉBAT

Règles de mise en œuvre

- Rappeler la formulation choisie par les élèves à l'étape précédente pour le sujet retenu. (Cette formulation peut être simplement la question posée par la vidéo.)
- Poser les règles démocratiques et pédagogiques du débat : écoute, respect, demande de la parole, rester dans le sujet de l'échange, ne pas répéter des arguments déjà exprimés.
- Si le débat se déroule à distance du travail effectué aux étapes précédentes, faire une lecture rapide avec le groupe classe d'une grille d'analyse en posant les questions : qui ? quoi ? comment ? pourquoi ? ...
- Faire rappeler les mots-clés.
- Effectuer un rappel rapide sur les dessins affichés.

Déroulement

Les élèves disposent de leur grille d'analyse : c'est un support indispensable qui va leur permettre de recentrer leurs idées, d'argumenter.

Ils peuvent consulter au tableau ou TBI la définition des mots-clés. Ils peuvent observer les dessins et illustrations réalisés à l'étape précédente.

L'enseignant dirige les échanges, le réseau de communication est ouvert mais centralisé. L'enseignant favorise les interactions, distribue la parole, régule l'échange.

- Il encourage les élèves à utiliser leur grille d'analyse s'ils sont à court d'arguments.
- Il reformule si nécessaire.
- Il peut recentrer ou redonner de l'élan en suggérant certains mots-clés qui n'ont pas fait l'objet d'une argumentation.
- Il désigne les dessins affichés à l'étape précédente et qui sont emblématiques d'une idée, d'un argument. Il peut éventuellement rappeler leur tonalité.
- Il suggère aux élèves d'exprimer les émotions ressenties ou partagées.
- Le rôle de l'enseignant est d'accompagner la prise de parole des élèves, pas de la remplacer.

+ ÉTAPE 5 : BILAN**Retour sur l'échange**

- Qu'avons-nous appris ?
- Qu'avons-nous retenu ?

Les élèves consignent dans leur cahier de débat toutes les grilles d'analyse. Les dessins réalisés, les mots-clés sont également mis en mémoire.

La grille d'analyse proposée à l'issue des trois débats argumentés de la mallette peut être utilisée oralement.

Il est important qu'au fil des débats, les élèves puissent évaluer leurs progrès :

- capacité à argumenter
- attitudes au cours de l'échange
- élaboration des connaissances.

